

aménagement urbanisme

De: Sophie Bazin <sophie.capbarat@gmail.com>
Envoyé: dimanche 27 octobre 2019 22:08
À: plui@cc-tv.fr
Objet: Classement du bois de la Gabillère

Bonjour, nous sommes adhérents de l'AMAP La Riche en Bio depuis 10 ans.
Dans ce cadre, nous achetons notre miel auprès de Romain Henry, apiculteur. Nous avons soutenu son installation et nous soutenons toujours son métier et son engagement tant professionnel que citoyen.
Nous avons eu l'occasion à différentes reprises de visiter son exploitation, de voir ses ruches. Il nous a fait comprendre son métier d'apiculteur engagé pour l'environnement, pour la biodiversité.

Nous souhaitons par le présent courriel vous informer que nous soutenons et faisons une entière confiance à Mr Henry et que comme il l'indique dans un de ses courriers, nous souhaitons que le site du Bois de la Gabillère soit protégé et que la biodiversité ne soit pas mise en péril.

Nous demandons également le classement de ces bois de la Gabillère en Espace boisé classé.

Cordialement

Famille BAZIN
112 rue de la mairie
37520 La Riche